

COMMENT FAIRE POUR QU'ELLE PRENNE CONSCIENCE DE SA MALADIE

Par **Profil supprimé** Posté le 23/10/2015 à 10h21

Bonjour, je suis mariée et j'aime profondément ma femme. Elle boit régulièrement au point de ne plus pouvoir conduire et travailler. Elle ne boit pas beaucoup encore, car je suis là et que je lui fait la guerre. Nos disputes sont tout le temps en rapport à son ivresse. Elle est ivre 3 à 4 fois par semaine si je ne lui disais rien c'est arrivé certaine période c'était tous les jours.

Elle dépense plus de 200€ chaque mois dans le troquet. Elle me ment, et boit quand je ne suis pas là derrière mon dos.

Sa dernière grosse cuite date d'il y a moins de 3 semaines, elle est pompier volontaire et était de garde ce jour là et c'est moi qui est pris la responsabilité de faire annuler sa garde. Elle était conducteur du véhicule pompier. Et était totalement ivre. C'est la première fois que je suis dans l'obligation de le faire car jusqu'à présent lorsqu'elle était de garde elle ne buvait que 2 bières ce qui est déjà de trop moi je le sait mais pas elle....Depuis ce jour elle me dit qu'elle fait des efforts et hier soir je n'étais pas à la maison lorsque je l'ai eu au téléphone j'ai entendu qu'elle était encore ivre. Et tout s'effondre à nouveau comme à chaque fois...

Je ne sais plus comment faire, c'est quelqu'un de formidable lorsqu'elle est sobre. J'ai essayé de la menacer de partir je sais qu'il ne faut pas le faire je viens de le lire sur un forum. Mais là c'est moi qui craque. Car j'ai maintenant l'habitude de rentrer du travail et de la voir ivre, ou bien de la laisser aller toute seule chercher des cigarettes ou aller chez un client... Je sais qu'elle ne boit pas beaucoup et que de la bière mais c'est quand même de l'alcoolisme du moins je crois.

Je crois que c'est moi qui vais devoir aller voir un psy car je n'arrive plus à supporter ces moments de la coucher, de la surveiller de ne plus lui faire confiance...JE n'en peu plus. Aider moi si vous avez une expérience similaire.

1 RÉPONSE

Profil supprimé - 23/10/2015 à 21h51

meme si c est que de la biere, elle doit en boire suffisamment pour etre ivre.

ma consommation est de 6 bières par jour et je ne suis jamais ivre , j'assure toutes mes obligations sans problèmes.

Mais croyez moi c' est bien de l alcoolisme ,quelques soit le nombre de bières .

je m en suis rendu compte et je suis en train d essayer d arreter .

Ce n est pas a vous d aller voir un psy mais a elle pour qu elle comprenne pk elle en ai arriver la.

Le stress , les responsabilités ect.....

si elle est pompier , les controles médicaux finiront par s en apercevoir,si elle tient a ce statut jouer sur ce fait ;et également l argent dépense au troquet qui finiront par vous mettre en difficultés.

Voyez si autour de vous d autres personnes s en sont redu compte .

bon courage ce site m aide n hésitez pas a ecrire

vous pouvez me repondre
